

IMMOBILIÈRE LA RÉGENCE S.R.L.

Boulevard Emile Bockstael, 281 bte 1 1020 - BRUXELLES Tél.: 02/734.11.09

Mail: info@immo-laregence.be

Association des copropriétaires de la Résidence ROODEBEEK (BCE: 0803.185.734) Située à l'Avenue Roodebeek, 82 - BRUXELLES, 1030

CONVOCATION & ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DU MERCREDI 17/07/2024 à 16h00 Oui se tiendra dans les bureaux du syndic IMMOBILIERE LA REGENCE sis Boulevard Émile Bockstael 281 - 1020 BRUXELLES

Bruxelles, le 01 juillet 2024

ORDRE DU JOUR

- 1. OUVERTURE DE SÉANCE VÉRIFICATION DES PRÉSENCES DÉSIGNATION DU PRÉSIDENT DE SÉANCE & DU SECRÉTAIRE
 - o Présences
 - o Désignation du (de la) Président(e) de séance
- Désignation du secrétaire de séance
 PROJETS, PROPOSITIONS, RATIFICATIONS SOUMIS A L'APPROBATION DE L'AG :
 - Engagement d'un architecte pour l'analyse de la situation et le bon suivi Travaux façade arrière/dernier étage : suivi état des finances, ... Rénovation et isolation de la toiture principale de l'immeuble Rénovation et isolation de la façade supérieure (7ème étage)
 - 4.2.
 - 4.3.
 - 4.4.
 - Rénovation et isolation des toitures terrasses 4.5.
 - Rénovation de la façade avant 6ème étage 4.6.
 - Travaux liés aussi bien dans les appartements que dans les communs Mr Giron 4.7.
 - Installation de poubelles communes Mr Giron 4.8.
 - Remplacement des boîtes aux lettres- Mr Morel 4.9.

 - 4.10. Nettoyage des communs Mr Morel
 4.11. Règlements d'ordre intérieure à établir : droit et obligations des copropriétaires- Mr Morel
 - 4.12. Accès à la chaufferie Mr Morel
 - 4.13. Accès au toit : comment peut-on y accéder ? (Exemple pour l'installation de ventilation mécanique dans la salle de bain) Mr Morel
 - 4.14. Qu'en est-il des places de parking de l'immeuble ? vente à venir ? qui est propriétaire actuellement ? possibilité d'y avoir accès pour une éventuelle création d'un local/parking à vélos ? – Mr Morel
- 5. DIVERS

Remarque:

Au cas où vous ne pourriez assister à cette réunion, il vous est loisible de vous y faire représenter au moyen de la procuration annexée à la présente. Nous vous invitions à correctement remplir celle-ci et de vous assurer que votre mandataire prendra connaissance des nouvelles conditions prévues par la loi du 2 juin 2010.

Tous les documents relatifs aux points repris sous cet ordre du jour peuvent être consultés, sur prise de rendez-vous en nos bureaux entre 9h et 12h. Le propriétaire communiquera par écrit au syndic les documents qu'il souhaite consulter.





fellye

Frédéric DELHAYE

Administrateur – Immobilière La Régence s.r.l. Agent Immobilier agrée - IPI 505.773